Appels d'offres

▷ AVIS D'APPELS

PUBLICITÉ RÉSUMÉ SUPPLÉMENTAIRE

Pouvoir adjudicateur :
Ville de la Seyne-sur-Mer, Hôtel de Ville Quai Saturnin Fabre, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Objet du marché :
Fourniture, livraison et pose de matériels et d'équipements sportifs : Afin de remplir ses missions et répondre aux exigences en matériels, mobiliers et équipements afférents pour les installations sportives au bénéfice des usagers, la Ville souhaite passer un marché relatif à la fourniture, livraison et pose de matériels et d'équipements sportifs pour la pratique des sports individuels et collectifs.
Chaque marché est passé en accord-cadre à bons de commande mono attributaire et s'exécute par l'émission de bons de commande successifs dès survenance du besoin suivant les modalités de l'article 3-1 du CCAP.
Les montants minimum et maximum annuels pour chacun des lots sont les suivants :
Lot n°1 : Fourniture, livraison et pose de matériels et d'équipements sportifs pour la pratique des sports individuels et collectifs - Minimum : 10 000 € HT - Maximum : 200 000 € HT
Lot n°2 : Fourniture et livraison de matériels et d'équipements sportifs pour la pratique de l'escalade - Minimum : 500 € HT - Maximum : 10 000 € HT
Lot n°3 : Fourniture et livraison de matériels et d'équipements sportifs pour la pratique de la musculation - Minimum : 500 € HT - Maximum : 50 000 € HT
Lot n°4 : Fourniture et livraison de matériels et d'équipements sportifs pour la pratique des sports nautiques- Minimum : 200 € HT- Maximum : 50 000 € HT
Lot n°5 : Fourniture et livraison de matériels de tourisme nautique - Minimum : 500 € HT - Maximum : 50 000 € HT
Durée du marché :
chaque marché (lot) prendra effet à compter du 1er janvier 2025 ou de la date d'accusé réception dématérialisée de la notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être reconduit 3 fois, par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile pour les années 2026, 2027 et 2028.
Renseignements complémentaires :
Les candidats doivent retirer le dossier ou déposer leur offre par transmission électronique sur le site internet : www.marches-securises.fr
Date limite de reception des offres : le mercredi 23 octobre 2024 à 12h.
Numéro d'affaire : affaire 24S0016.
Le présent avis est une publicité résumé supplémentaire. Les candidats sont invités à se reporter à l'avis de publicité complet paru au BOAMP sous la référence avis n° 24-107124 du 20/09/2024 et paru au JOUE sous la référence avis n° OJ S 184/2024 du 20/09/2024.
Date d'envoi du present avis : 24/09/2024.

3F Sud
Groupe ActionLogement

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section 1 : Référence de l'avis initial
Avis relatif à : Acquisition amélioration de 11 logements Portes du Temps La Ciotat
Section 2 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : 3F SUD
Type de Numéro national d'identification :
SIRET N° National d'Identification : 41575066800176
Ville : Marseille cedex 6
Code Postal : 13253
Groupement de commandes : Non
Section 3 : Identification du marché
Intitule du marché : Acquisition amélioration de 11 logements Portes du Temps La Ciotat
Code CPV principal
Descripteur principal : 45210000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Acquisition amélioration de 11 logements Portes du Temps Le Ciotat
Section 4 : Informations rectificatives
Renseignements relatifs aux rectificatifs du marché et/ou des lots : Report de date de remise des offres : 28/10/2024 à 12h00
Date d'envoi du présent avis : 25/09/2024
Mots clés : Bâtiment

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SYNDICAT DE L'EAU DU VAR-EST S.E.V.E - Mme La Présidente BP 40022 - 83601 Fréjus - Cedex. Tél. 04.94.17.66.95 - SIRET 25830138100012.
Référence acheteur : CM/0924/02
L'avis implique un marché public
Objet : Création d'une unité de potabilisation à Fustière aux Adrets-de-l'Estérel
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation clivisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60% Valeur technique de l'offre ;
40% Prix.
Remise des offres : 28/11/24 à 15h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 25/09/2024
Les dépôts de pli doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info

KENO — Résultats des tirages du jeudi 26 septembre 2024

Tirage du midi
1 3 9 11 13 27 28 29 30 34
35 41 42 47 48 54 62 63 64 67
MULTIPLICATEUR x 2
JOKER+ 7 838 040

Tirage du soir
1 3 5 7 8 10 11 12 20 32
33 35 39 43 44 48 54 56 60 66
MULTIPLICATEUR x 3
JOKER+ 1 862 265

La Française des Jeux. RCS Nanterre B 315 065 208

Annonces légales

var-matin
Vendredi 27 septembre 2024

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2024 à 0,183 € HT pour les Var. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

▷ AVIS RECTIFICATIF

SELARL OFFICE NOTARIAL DU PAYS RIGNACOIS à Rignac (Aveyron),
125, rue des commerçants ZAC la Cassagne

AVIS RECTIFICATIF – SCI ENSA LAYRAC

Aux termes de l'annonce légale parue le 13 septembre 2024 dans l'édition du journal Var-Matin, concernant la constitution de la société dénommée SCI ENSA LAYRAC, dont le siège social est à Saint-Zacharie (83640), 315, route du plan d'Aups, il a été indiqué à tort qu'elle serait immatriculée au RCS de Toulon alors qu'elle dépend du RCS de Draguignan. Toutes les autres caractéristiques de la société restent inchangées.

Pour avis,
Le notaire.

▷ AVIS ADMINISTRATIFS

PRÉFET DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'INFORMATION

Avis de mise à disposition du public par substitution du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (ppbe) des infrastructures de la métropole Toulon Provence Méditerranée

Conformément à la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement et à sa transcription dans l'article L. 572-8 du Code de l'environnement, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Var, agissant par substitution (conformément à l'article L. 572-10 du code de l'environnement), annonce que le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) échéance 4, des infrastructures de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, est mis à disposition du public
Du 11 octobre au 11 décembre 2024 inclus.
Durant cette période le projet de PPBE 4 sera accessible sur le site : https://www.var.gouv.fr/.
Il sera également consultable en support papier à l'accueil de la DDTM sis 244, avenue de l'infanterie de marine à Toulon, aux horaires d'ouverture au public.
Toute personne souhaitant s'exprimer sur le projet de PPBE4 pourra le faire uniquement durant la mise à disposition de 2 mois :
1) soit par mail à l'adresse : ddtm-ppbe-consultation@var.gouv.fr
2) soit en remplissant le registre ouvert à la DDTM ;
3) soit par courrier libre adressé à DDTM/Direction/MICSDTP – Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie – CS31209 – 83070 Toulon.
Les avis collectés feront l'objet d'une étude attentive. Après analyse, les résultats seront consignés dans une note qui accompagnera le PPBE4.

PRÉFET DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'INFORMATION

Avis de mise à disposition du public par substitution du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Conformément à la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement et à sa transcription dans l'article L. 572-8 du Code de l'environnement, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Var, agissant par substitution (conformément à l'article L. 572-10 du code de l'environnement), annonce que le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) échéance 4, des infrastructures de transports terrestres du Conseil Départemental du Var identifiées dans les cartes de bruit stratégiques (CBS) publiées par le préfet du Var, est mis à disposition du public du 11 octobre au 11 décembre 2024 inclus.
Durant cette période le projet de PPBE 4 sera accessible sur le site : https://www.var.gouv.fr/.
Il sera également consultable en support papier à l'accueil de la DDTM sis 244, avenue de l'infanterie de marine à Toulon, aux horaires d'ouverture au public.
Toute personne souhaitant s'exprimer sur le projet de PPBE4 pourra le faire uniquement durant la mise à disposition de 2 mois :
1) soit par mail à l'adresse : ddtm-ppbe-consultation@var.gouv.fr
2) soit en remplissant le registre ouvert à la DDTM ;
3) soit par courrier libre adressé à DDTM/Direction/MICSDTP – Boulevard du 112e Régiment d'Infanterie – CS31209 – 83070 Toulon.
Les avis collectés feront l'objet d'une étude attentive.
Après analyse, les résultats seront consignés dans une note qui accompagnera le PPBE4.

Cogolin

AVIS

Par délibération en date du 23 septembre 2024, le Conseil municipal de la commune de Cogolin (Var) a approuvé la modification simplifiée n° 11 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Cette délibération est affichée et consultable en mairie ; le PLU modifié approuvé est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

EURO DREAMS — Résultats du tirage du jeudi 26 septembre 2024

9 19 21 31 32 39 — 2

Combinaisons Bons N°	Combinaisons Bon N° Dream	Grilles simples EuroDreams gagnantes Tous pays	Grilles simples EuroDreams gagnantes En France(1)	Gains par grille simple EuroDreams gagnante
6 + 1	[illegible]	0	0	Aucun gagnant
6		0	0	Aucun gagnant
5		113	36	125,20 €
4		5 083	1 548	44,70 €
3		73 214	22 490	5,70 €
2		427 934	134 924	2,50 €

(1) République française et Principauté de Monaco. Voir règlement du jeu EuroDreams sur www.lgj.fr, rubrique « Règlements ».

La Française des Jeux. RCS Nanterre B 315 065 208

▷ FORMALITÉS DIVERSES

CESSATION DE GARANTIE

La Compagnie ALLIANZ au siège social sis 1, Cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex,
- RCS NANTERRE 542 110 291
- informe le public que les garanties qu'elle a accordées à SASU HYEROISE D'IMMOBILIER - 9, place de la Republique - 83400 Hyères
- SIRET 85006736400016
pour ses activités « gestion et transactions sur immeubles et fonds de commerce » définie par la Loi 70-09 du 02 janvier 1970 ont pris fin le 24/09/2024.
Les créances doivent être produites auprès d'ALLIANZ dans les trois mois de la présente insertion.
Il ne sera pas fait d'autre avis.

CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

Mme Fontaine (Coralie Dominique Andrée), demeurant Bâtiment A 36,B Avenue Ambroise Thomas, Hyeres 83400, agissant au nom de son enfant Abelion-Fontaine (Fontaine Nathan, Sam), né le 24 novembre 2010 à Toulon 83000 France, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin que (Fontaine Nathan, Sam) s'appelle Fontaine.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
La Belgentiéroise
Esplanade F. Bottero 83210 Belgentier
431413137 RCS Toulon
Agrément 14114

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 11 octobre 2024 à 18h à la salle Henri Aycard à Belgentier pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2023
- Rapport aux associés du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023/2024
- Approbation des comptes 2023/2024 et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Indemnité compensatoire de temps passé
- Questions diverses
Les associés coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15e jour précédant l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

▷ VIE DES SOCIÉTÉS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/09/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SASU LA BOUTIQ'A 20.
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.
Capital social : 1 000 €.
Siège social : 139, Rocade du Belvédère, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Objet social : la société a pour objet le commerce de détail et de gros de produits viticoles, c'est à dire :- Négoce et commercialisation de tous produits viti-vinicoles - Achat et vente en gros ou détail : produits viticoles, boissons alcoolisées ou non alcoolisées, tous produits d'épicerie fine,... - Import – Export de produits viti-vinicoles - Formation aux professionnels et particuliers - La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, l'apport commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement, l'intérêt économique ou de location gérance - toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement - Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.
Président : Mme Sabrina MAGNES demeurant 139, Rocade du Belvédère, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Clause d'agrément : les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Toulon.

Office des notaires de la Société d'exercice libéral à Responsabilité Limitée
dénommée « Espace Juridique Notaires»,
titulaire d'un office notarial à Lille (Nord), 99 rue Nationale.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'un acte reçu par Maître David BENVENISTE le 11 septembre 2024 ont été constatées les modifications suivantes des statuts de la société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE (S.C.I) BYZANCE 1, société civile immobilière au capital de 152,45 € ayant son siège social à Lille (59000) 12, place Jacques-Louchart, identifiée au SIREN sous le numéro 353681406 - RCS Lille Métropole :
Changement de siège social : désormais fixé au Beausset (83330) 53, chemin de Font-Vive.
Changement de gérance : nouveau gérant Monsieur Louis PLANTEFEVE-VERGISON, demeurant au Beausset (83330) 53, chemin de Font-Vive.

Pour avis,
Le notaire

VOS SUPPORTS HABILITÉS POUR LES ANNONCES LÉGALES ET MARCHÉS PUBLICS
LES SUPPORTS PAPIER
nice-matin var-matin
LES SUPPORTS NUMÉRIQUES
nicematin.com varmatin.com

Les plans sont payables jusqu'à ou plans suivant le dernier snage auque votre reçu participe, voir reglement.